

**REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA
GUADELOUPE**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****DE LA COMMUNE DE LAMENTIN*****NOMBRE DE MEMBRES***

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
33	33	25

Séance du 22 août 2019

L'an deux mille dix neuf et le jeudi vingt deux août à dix-huit heures treize heures le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jocelyn SAPOTILLE, Maire.

Présents :

M. Jocelyn SAPOTILLE maire ; M. Ephrem GLORIEUX ; Mme Clarie RIGAH ; M. Bruno FELICIANNE ; Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET ; M. Yvon COMBES ; Mme Manuela PETRO-METONY ; M. Jean-Louis SAINCILY adjoints au maire.

Mme Francelise YEPONDE ; M. Christian CITADELLE ; M. Arthur MARICEL ; Mme Marie-Line JACQUET ; M. Rodrigue MOULIN ; Mme Jacqueline BELFORT ; Mme Lucette SAHAI ; M. Pierre ALBINA ; Mme Marianne BOURRIQUIS ; M. José CANEVY ; Mme Nadège PERMAL ; Mme Anick ARNASSALOM ; M. Richard PROMENEUR ; Conseillers Municipaux

Représentés :

Mme Christiane TREIL ALBON par Mme Marianne BOURRIQUIS
M Lucien BEAUZOR par M. Bruno FELICIANNE
Mme Gladys BURAT par Mme Jacqueline BELFORT
Mme Raphaëlle DAGONIA par M. Pierre ALBINA

Absents :

M. Saturnin FRANCILLONE ; Mme Nadia MECHARLES ; M. José TORIBIO ; Mme Sylvie DAGONIA ; M. Nicole VEREPLA ; Mme Francelise LAPIN – BEGARIN ; Mme Caroline PARIZE ; M. Florent TREIL

Date de la convocation**13 août 2019*****Date d'affichage de la délibération***

VOTE :

Adoptée à l'unanimité**DELIBERATION N° 2019/08/52****MATINEE D'INFORMATION SUR LES AIDANTS FAMILIAUX FACE
A LA MALADIE D'ALZHEIMER**

En Guadeloupe, plus de 1% de la population est touché par la maladie d'Alzheimer.

Par manque d'information, les familles sont dans l'incapacité de déceler les signes lorsque l'un des leurs est atteint par cette pathologie.

De plus, chaque jour des personnes accompagnent au quotidien un malade ou une personne en situation de handicap. Ils sont généralement un proche ou un parent.

Au delà de leur quotidien, les missions de ces aidants sont réelles et exigeantes : tâches ménagères, soutien psychologique, vigilance permanente, démarches administratives etc....

De plus, certains aidants ne savent pas où se diriger afin d'obtenir de l'aide et/ou de l'accompagnement adéquat.

Conscient de ces difficultés, le service personnes âgées et personnes en situation de handicap organise une matinée d'information à destination du grand public pour une meilleure connaissance de la maladie et de sa prise en charge en Guadeloupe. Il sera question de leur apporter des éléments qui leur permettront de mieux vivre leur situation d'aidants familiaux au quotidien sans pour autant négliger leur propre vie et leur santé.

Cette matinée aura lieu le samedi 21 septembre 2019 de 9h à 13h à la médiathèque Ernest J. PEPIN, autour d'interventions de spécialistes, de témoignages de familles et se clôturera par une prestation musicale.

Les objectifs visés sont:

- Informer et sensibiliser la population sur la réalité de la maladie d'Alzheimer
- Favoriser l'accès à la vie et à l'adaptation des offres de droit commun
- Conseiller, aider, soutenir, guider les familles dans toutes leurs démarches et organisations en améliorant leurs quotidiens
- Savoir comment procéder pour retarder les effets du vieillissement
- Prévoir et mieux vivre la maladie
- Aider les parents à trouver des structures appropriées pour le suivi du malade.

Le budget prévisionnel est estimé à : 1 816, 83 €

Dépenses	Montant
Petit déjeuner	459 ,45 €
Collation	69,97 €
Animateur	500,00 €
Prestation Mr SADIK	500,00 €
Achat d'un film	287,41 €
Intervention CGSS	Gratuit
Intervention Conseil Départemental	Gratuit
Intervention France Alzheimer	Gratuit
Intervention des médecins	Gratuit
Intervention	Gratuit
Prestation L'A.A.F.C	Gratuit
Intervention des associations	Gratuit
MONTANT TOTAL	1 816,83 €

Le maire propose au conseil municipal d'approuver la manifestation et son budget prévisionnel de mille huit cent seize euros et quatre vingt trois centimes pour cette manifestation.

Le conseil Municipal

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

DECIDE

ARTICLE 1- D'approuver la manifestation « matinée d'information sur les aidants familiaux face à la maladie d'Alzheimer » ainsi que son coût prévisionnel de mille huit cent seize euros et quatre vingt trois centimes (1 816.83€).

ARTICLE 2 : De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

ARTICLE 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat

Adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jocelyn SAPOTILLE', is written over a circular official stamp. The stamp contains some illegible text and a central emblem. The signature is written in a cursive style with a large loop on the left side.

Jocelyn SAPOTILLE